

Roger Combres réélu président du Sictom Ouest à Nogaro

Des décisions importantes vont être prises



Roger Combres réélu président du Sictom Ouest à Nogaro

Mardi 8 septembre, les représentants des 100 communes (1) affiliées au Sictom Ouest pour la collecte de leurs déchets, se réunissent pour élire le président, les vice-présidents et les autres membres du bureau.

Roger Combres, président sortant, présente sa candidature à la présidence. Il en profite pour insister sur les tâches qui attendent le nouveau bureau. « Dans un cadre réglementaire contraignant issu de plusieurs lois, en particulier la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et le PRPGD (Plan régional de prévention et gestion des déchets (PRPGD)) ». Sachant que les élections et le covid-19 ont interrompu les réunions thématiques (qui vont être reprises).

L'enjeu essentiel : la prévention des déchets

Ce sont les mesures et les actions prises en amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts environnementaux et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (Wikipedia voir [https://lejournaldugers.fr/wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9vention_des_d%C3%A9chets#:~:text=La%20pr%C3%A9vention%20des%20d%C3%A9chets%20est%2Cla%20gestion%20ult%C3%A9rieure%20des%20d%C3%A9chets\).](https://lejournaldugers.fr/wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9vention_des_d%C3%A9chets#:~:text=La%20pr%C3%A9vention%20des%20d%C3%A9chets%20est%2Cla%20gestion%20ult%C3%A9rieure%20des%20d%C3%A9chets).)

C'est cette prévention sur laquelle porteront « les réflexions et décisions dans différents domaines : lutter contre le gaspillage, réduire les déchets verts, valoriser les bio-déchets etc. » (2)

Mécanisation de la collecte

La recommandation n°437 de la CNAM traite de la sécurité au travail pendant la collecte des déchets : elle impose la mécanisation de la collecte, d'où la fin des collectes en sacs et en caissettes.

Une taxe incitative

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) devra évoluer pour devenir « incitative »...en restant « équilibrée ».

Changement d'échelle

L'activité du Sictom Ouest sera menée dans des cadres départementaux et régionaux. Les élus locaux délégués dans les communautés de communes auront donc un rôle capital dans les échanges.

Résultat des élections

Seul candidat, Roger Combres, président sortant (et membre du Sictom Ouest depuis sa création en 1983) est réélu. Sur les 108 représentants, il y a 87 votants, 61 voix pour Roger Combres, 15 bulletins blancs et 11 nuls.

L'assemblée choisit d'élire 5 vice-présidents. Ce sont :

1er vice-président Christian Cuvelier, maire de Perchède (CC du Bas-Armagnac), élu avec 87 voix,

2ème vice-présidente : Geneviève Laborde (CC Armagnac-Adour, adjointe au maire de Saint-Mont), élue avec 87 voix,

3e vice-président : Philippe Brèthes (président de la CC d'Aire-sur-l'Adour, maire d'Eugénie-les-Bains), élu avec 87 voix,

4e vice-président : Bruno Blaya (CC du Grand-Armagnac, commune d'Éauze), élu avec 87 voix,

5e vice-président : Jean-Paul Forment (CC Bastides et vallons du Gers, 1er adjoint à la commune de Beaumarchés), élu avec 87 voix.

12 personnes sont ensuite élues membres du bureau avec 88 voix :

Céline Bessagnet (Monlezun d'Armagnac),

Antoine Fabre (Tieste-Uragnoux),

Patricia Feuillet-Galabert (maire du Houga),

Lambert Gisjberg (maire de Lannux),

Nadine Justrabo-Hoigne (maire de Margouet-Meymes),

Bernard Monlucq (Barcelonne-du-Gers),

Nicole Pion (Plaisance-du-Gers),

Chantal Rande (Panjas),

Olivier Roses (Bouzon-Gellenave),

Jean-Marie Verrier (maire d'Arblade-le-Haut),

Claude Vettor (maire de Campagne-d'Armagnac).

En outre, Roger Combres est élu (par 88 voix) délégué à Trigone (syndicat de traitement des déchets de Auch), avec Christian Cuvellier comme suppléant. Enfin, Jean-Paul Forment est élu délégué à la SPL Trigone (société publique locale de transports des déchets de Auch).

(1) Appartenant à 6 communautés de communes : Armagnac- Adour, d'Artagnan en Fezensac, Bastides et vallons du Gers, Aire-sur-l'Adour, Bas-Armagnac et Grand-Armagnac. Sur les 100 communes affiliées, 8 ont une population supérieure à 1 000 habitants et ont droit à 2 représentants, d'où 108 représentants au total. (2) On répète que le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas !



Roger Combres ouvre la séance ; à droite, Muriel Debets (ambassadrice des déchets) et Patrick Ferrer (directeur général des services de Nogaro)



David Lacoste (maire de Luppé-Violles, benjamin) et Hervé Diederich (conseiller de Cazaubon, doyen) procèdent à l'élection du président



Ouverture de l'urne par Michel Aurenas et Bruno Blaya



Le président et les 5 vice-présidents



La salle avant la réunion